

Analyse de l'endettement dans l'agriculture suisse

Autor(en): **De Rosa, Raffaele**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie rurales [1980-2007]**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-966302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Analyse de l'endettement dans l'agriculture suisse

Raffaele De Rosa

A l'heure actuelle, le secteur agricole suisse ne connaît pas encore de problème d'endettement excessif (modification des fonds propres positive et degré d'endettement de 43%). La situation est restée pratiquement stable entre 1993 et 1996 (degré d'endettement autour de 42%). Une observation plus détaillée met en évidence que 40% des exploitations se trouve dans une situation délicate, avec une variation des fonds propres négative. Un certain nombre d'exploitations est dans une situation précaire : 19% des exploitations étant confronté à un degré d'endettement supérieur à 50% (faible autonomie financière) et à une modification des fonds propres négative. La comparaison internationale démontre que l'endettement de l'agriculture suisse est trois fois plus élevé que dans l'UE (41% contre 14%). Cependant, la part des intérêts à l'intérieur des charges totales est pratiquement égale – ce qui permet de relativiser le poids de la dette sur la situation financière des exploitations agricoles suisses. D'après la comparaison interbranche, un grand nombre de branches économiques enregistrent un degré d'endettement dépassant celui du secteur agricole. On découvre ainsi que les entreprises suisses travaillent beaucoup avec du capital étranger. Les résultats de la simulation démontrent qu'une adhésion à l'UE constitue, dans un proche avenir, un grand défi pour l'agriculture suisse et exige d'importantes adaptations. En effet, avec la pression économique d'une éventuelle adhésion à l'UE (forte baisse des prix par exemple) le revenu agricole de l'exploitation moyenne mixte de plaine tombe, en 2007, à 51'109 francs (-20% par rapport à 1996). Pour l'exploitation mixte de plaine appartenant au groupe des saines, la chute de revenu est aussi importante (-23%). Dans ce scénario, seul la survie des exploitations les plus performantes sera garantie, à condition d'entreprendre les adaptations nécessaires et d'avoir une politique d'investissements prudente.

Mots clef: agriculture suisse, endettement, liquidité, rentabilité, politique agricole, comparaison internationale

Liste des abréviations

CI	crédits d'investissements
DCDC	dépouillement centralisé des données comptables
Exploitation CI	exploitations au bénéfice de crédits d'investissements
Exploitation DCDC	exploitations de référence du DCDC (FAT)
ESP	équivalent subvention à la production
FAT	Station fédérale de recherches en économie et technologie agricole
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFS	Office fédéral de la statistique
PA (2002)	politique agricole (2002)
SAU	surface agricole utile
UDE	unités de dimension économique européenne
UE	Union Européenne
UGB	unités de gros bétail
USP	Union suisse des paysans

1. Introduction

Dans le cas de l'agriculture suisse, l'endettement est souvent cité comme élément qui affaiblit la capacité concurrentielle internationale des exploitations. En effet, l'opinion fort répandue est que cet endettement est excessif et connaît une aggravation continue. Afin de confirmer ou de réfuter cette position, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a conféré un mandat de recherche à l'Université de Fribourg, mandat qui poursuit les objectifs suivants :

- Etude de la situation financière actuelle de l'agriculture suisse ;
- Analyse de l'évolution de la situation financière des exploitations agricoles (en particulier, de l'exploitation mixte de plaine) :
 - à la suite de l'entrée en vigueur de la Politique Agricole 2002 (PA 2002) ;
 - à la suite d'une éventuelle adhésion à l'Union européenne (UE).

Cet article présente les principaux résultats de ce projet de recherche.

2. Indicateurs financiers

Pour évaluer la situation financière de l'agriculture suisse, quatre groupes d'indicateurs sont nécessaires (CARLES, 1992, p. 44) :

- les indicateurs mesurant l'**endettement et la structure du capital** : actif total, capital étranger, degré d'endettement ;
- les indicateurs de **rentabilité et coût du capital** avec le taux d'intérêt moyen sur le capital étranger et la rentabilité des fonds propres ;
- les indicateurs de **liquidité et d'autofinancement** : variation des fonds propres, cash flow, capacité de financement de l'actif, facteur d'endettement, liquidité 3 (fonds de roulement), couverture des investissements ;
- les indicateurs concernant la **consommation** (absolue et rapportée aux unités de consommation) et le **mouvement financier avec le compte privé**.

En surveillant à la fois **structure, rentabilité et liquidité** on dispose d'un instrument fondamental pour une gestion rationnelle et comme aide à la décision.

Pour la bonne compréhension, les remarques suivantes sont nécessaires :

- selon les principes comptables des exploitations agricoles suisses, l'actif total de l'entreprise englobe aussi la valeur de la maison d'habitation
- puisque la consommation de la famille varie faiblement d'une année à l'autre, les fluctuations du revenu se reflètent dans la variation des fonds propres (MEIER, 1996b, p. 23);
- à travers le mouvement financier touchant le compte privé, la famille joue un **rôle de régulation** dans la fonction de l'exploitation.

3. Situation financière actuelle

A côté des calculs sectoriels de l'Union Suisse des Paysans (USP), la seule source élaborée de manière systématique est celle du dépouillement centralisé des données comptables (DCDC) de la Station

fédérale de recherches en économie et technologie agricole de Tänikon (FAT). Les données comptables à la base de l'analyse de la situation financière actuelle de l'agriculture suisse proviennent des exploitations de référence du DCDC de la FAT. Par **exploitations de référence** (par la suite appelées aussi exploitations DCDC) on entend les entreprises agricoles qui tiennent une comptabilité et dont les résultats comptables servent à déterminer le revenu paysan et à choisir les options stratégiques de la politique agricole. Les exploitations DCDC sont choisies de manière à être aussi représentatives que possible des entreprises gérées rationnellement et d'une façon telle à remplir, dans la région de plaine, le critère d'une formation professionnelle adéquate, tout en excluant les exploitations qui présentent des résultats particulièrement faibles (ou excellents aux dépens d'une exploitation rationnelle durable). L'expérience montre que les exploitations DCDC renseignent sur l'évolution à moyen terme (deux ans à peu près) du secteur : de ce point de vue, les résultats de l'analyse (s'appuyant sur les données de 1996) peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble des exploitations agricoles suisses.

Le tableau 1 démontre que, à l'heure actuelle, les exploitations agricoles de référence en Suisse ne connaissent pas, en moyenne, de situation financière précaire, ni du point de vue statique (degré d'endettement de 43%), ni du point de vue dynamique (modification des fonds propres positive). La structure du capital met en évidence l'importance des fonds propres, des crédits hypothécaires et des autres dettes. La somme des crédits hypothécaires et des autres dettes correspond à 80% du capital étranger. Les crédits d'investissement (CI) représentent, en moyenne, 14.68% du capital étranger de l'exploitation DCDC. L'**endettement à court terme** permet parfois de détecter la survenance de difficultés financières. La valeur constatée (6.11%) n'indique toutefois rien d'alarmant à ce sujet.

Des problèmes apparaissent au niveau de la **rentabilité** (-3.40%), ce qui se traduit par une sensibilité élevée aux fluctuations du taux d'intérêt et, plus généralement, du coût du capital. Ces difficultés s'expliquent théoriquement par l'ancienne **modalité de calcul de la rétribution du travail agricole** : celle-ci, en s'appuyant sur le principe du salaire paritaire, n'a pas permis de dégager le surplus nécessaire à la rémunération des fonds propres lors de l'attribution du salaire paritaire pour la rémunération du travail effectué par les membres de la famille. Même si les limites d'une **analyse statique de la liquidité** sont évidentes, il est possible de conclure que - à ce niveau et pour la

période d'échantillon - l'agriculture suisse dans son ensemble ne connaît pas de difficultés. Le chiffre de 6.96 pour le fonds de roulement (degré de liquidité 3, current ratio) peut être considéré comme satisfaisant (ROUGE, 1991, p. 15).

Tableau 1: Situation financière des exploitations agricoles DCDC en 1996

Année 1996	Moyenne
Nombre d'exploitations	3'879
Surface agricole utile	18.93 ha
Actif total	657'222 fr.
Capital étranger	283'048 fr.
Degré d'endettement (a)	43.07%
Crédits d'investissement/capital étranger	14.68%
Crédits hypothécaires/capital étranger	47.98%
Crédits d'usufruit/capital étranger	1.41%
Dette à court terme/capital étranger	6.11%
Autres dettes/capital étranger	29.82%
Taux d'intérêt moyen sur capital étranger	3.46%
Taux d'intérêt moyen sur capital étranger (b)	4.06%
Rentabilité du capital total	-3.40%
Modification des fonds propres	7'422 fr.
Cash flow potentiel (c)	34'543 fr.
Cash flow potentiel/actif total	5.26%
Facteur d'endettement (périodes) (d)	8.2
Liquidité 3 (current ratio) (e)	6.96
Couverture des investissements (f)	61%
Consommation de la famille	61'791 fr.
Consommation par unité de consommation	17'875 fr.
Mouvement financier avec le compte privé	3'284 fr.

- (a) Capital étranger / actif total.
 (b) Sans crédits d'investissement.
 (c) Bénéfices + amortissements.
 (d) Capital étranger / cash flow potentiel.
 (e) Actifs circulants (sans bétail) / dette à court terme
 (f) Amortissements / investissements

Source : FAT, 1998

Les exploitations agricoles suisses de référence connaissent un cash flow potentiel positif. Le ratio cash flow potentiel/actif total de 5.26% révèle une capacité à autofinancer les investissements par les flux générés par l'entreprise (COLSON, CHATELLIER, BLOGOWSKI, pp. 7-8). Cependant, leur capacité à autofinancer les investissements nouveaux est encore à vérifier. En effet, vu qu'en Suisse les amortissements sont calculés en fonction du **coût historique net** (on ne tient compte ni de l'inflation, d'où le terme "historique", ni des subventions, d'où le terme "net") - et non de la valeur de remplacement, comme c'est le cas dans le cadre du Réseau européen d'Information Comptable Agricole - l'entreprise devra dégager un **surplus** - au-delà de la formation de réserves (rémunération des facteurs et amortissements) - afin de compenser le renchérissement (MEIER, 1996a, pp. 21-24). Le facteur d'endettement (de 8.2) est, toujours en moyenne, suffisant.

4. Evolution de l'endettement

L'analyse de l'évolution de l'endettement dans les exploitations DCDC démontre que la situation est restée pratiquement **stable** (autour de 42%), même si les agriculteurs ont continué à moderniser leur appareil de production et à investir (cf. tableau 2). Par contre, le degré d'endettement des exploitations CI (c'est-à-dire des exploitations au bénéfice de CI) a légèrement augmenté (de 95.5% à 98.2%). Cette détérioration ne change pas la donne: en effet, cette catégorie d'exploitations se trouvait déjà en 1993 dans une situation critique. La baisse des moyens financiers à disposition de la Confédération et des cantons et, par conséquent, la diminution du nombre de cas au bénéfice de CI ont contribué à renforcer l'**effet d'insécurité** qui – par le biais de politiques de crédit toujours plus prudentes – s'est développé auprès des institutions de crédit.

Tableau 2: Evolution de l'endettement dans les exploitations DCDC et dans les exploitations CI

	1993		1994		1995		1996	
	nombre	Degré d'endett.	nombre	Degré d'endett.	nombre	Degré d'endett.	nombre	Degré d'endett.
Expl. DCDC	3'556	42.3%	3'520	41.9%	3'419	42.5%	2'841	42.0%
Expl. CI	2'655	95.5%	2'380	95.7%	2'298	96.1%	2'087	98.2%
Valeur unitaire d'une vache à l'inventaire	2'400 Fr.		2'300 Fr.		2'000 Fr.		1'700 Fr.	

Source : FAT, 1997a, pp. 96-97 ; FAT, 1997b, pp. 94-95 ; OFAG, Crédits d'investissements dans l'agriculture et aide aux exploitations paysannes, Rapports divers.

Tout jugement concernant l'évolution de l'endettement des exploitations DCDC et des exploitations CI doit cependant tenir compte du fait que les échantillons changent d'une année à l'autre. Ceci rend difficile toute analyse orientée vers la recherche des **causes** de cette évolution.

5. Comparaison internationale

L'observation des caractéristiques financières et structurelles de l'agriculture suisse (exploitations de référence) et des pays de l'UE permet de constater que (cf. tableau 3) :

- a) le degré d'endettement de l'agriculture suisse (41%) est trois fois plus élevé que dans l'UE (14%). Cependant, la **charge des intérêts payés** est approximativement égale (6% des charges totales contre 5%) – ce qui permet de relativiser le poids de la dette sur la situation financière des exploitations agricoles suisses. Pour comprendre cette situation paradoxale, il est utile de raisonner en **termes de prix** (prix du capital et prix des facteurs) :
 - premièrement, les **taux d'intérêt** sont inférieurs en Suisse. Ceci se traduit, pour un même montant de crédit, par une charge d'intérêt moins élevée ;

- deuxièmement, les **coûts des facteurs de production** sont plus élevés en Suisse, ce qui réduit le poids des intérêts à l'intérieur des charges totales.
- b) la surface moyenne des exploitations suisses correspond à 17 ha, contre 26 ha pour les pays de l'UE. Du point de vue de la **dimension économique** (marge brute standard), les exploitations suisses sont pratiquement deux fois plus grandes que la moyenne européenne (46 unités de dimension économique (UDE) contre 24 UDE). Cette dimension moyenne cache cependant des disparités très fortes selon les pays. Le chiffre de la Suisse s'explique par le niveau d'intervention très élevé au bénéfice du secteur agricole (transferts monétaires liés au subventionnement direct et indirect);
- c) comparativement à la Suisse, l'agriculture européenne présente essentiellement deux types aux contours particuliers :
- l'agriculture des pays **moins développés de la communauté** (pays méditerranéens et Irlande), caractérisée par un endettement très bas, mais aussi par une très faible capitalisation (exploitations nombreuses et de petite dimension) et un niveau de vie modeste ;
 - l'agriculture de l'**Europe du nord**, caractérisée par un endettement important et par un appareil de production développé. On constate ainsi que la structure de l'agriculture suisse se rapproche beaucoup de la structure de l'agriculture des pays du nord, étant donné que l'ordre de grandeur des chiffres présentés dans le tableau 3 est le même pour la plupart des indicateurs.

En conclusion, il faut remarquer que des **différences de fond** propres à l'analyse se trouvent à l'origine de l'impossibilité de réaliser une comparaison internationale parfaite.

- La comparabilité peut être améliorée si l'on tient compte des différences de pouvoir d'achat, et ceci spécialement lors de la comparaison des **niveaux absolus de revenu**. La comparaison des revenus agricoles en termes de "standard de pouvoir d'achat" est réalisée par l'USP (1999).
- Les conditions **macro-économiques** de base ne sont pas les mêmes dans les différents pays (disparités de prix et de coûts). A ceci s'ajoute la difficulté d'une comparaison entre pays ayant des

degrés d'intervention différents (aussi bien en termes de soutien budgétaire que de soutien de prix du marché).

- Il ne faut pas oublier les spécificités liées au **cadre juridique et institutionnel** qui influencent, directement ou indirectement, la fonction de production. En Suisse, par exemple, pour un même volume de produits on utilise une quantité de facteurs supérieure, et ceci à cause de lois contraignantes, d'un certain perfectionnisme, d'équipements plus élaborés.
- Concernant la comparaison internationale de l'endettement, les **différences structurelles** entre les pays – liées au contexte national – influencent fortement le **choix normatif** du seuil du degré d'endettement démarquant exploitations viables et en difficulté financière. Par exemple, "au Royaume-Uni, le niveau du taux d'endettement au-dessus duquel une exploitation est considérée comme fragile varie entre 30 et 50% selon les experts. Ce seuil est de 50% en France et est fixé à 60 ou 70% au Danemark [et à 40% aux Etats Unis]" (BLOGOWSKI, COLSON, LÉON, 1992, p. 53).

Notes pour Tableau 3:

La dimension économique d'une exploitation agricole dépend de sa valeur ajoutée potentielle mesurée en termes de marge brute standard. Les chiffres entre parenthèses expriment la dimension économique moyenne des exploitations agricoles de la Suisse et de l'UE des douze évaluée aux prix mondiaux, c'est-à-dire en excluant toutes les formes de soutien par les contribuables et les consommateurs à l'agriculture (ESP). La part au rendement qui n'est pas expliquée par l'ESP s'élève à **19%** pour la Suisse et à **51%** pour l'ensemble des douze. (-) : pour des raisons politiques, la Communauté européenne préfère calculer l'ESP pour l'ensemble des pays membres uniquement.

(a) Données extrapolées à partir du recensement fédéral des exploitations agricoles (OFS, 1997).

(b) Calculé selon la méthode du Réseau européen d'Information Comptable Agricole. Elaboration propre. Source : FAT, 1996 ; Europäische Kommission, 1996 ; OCDE, 1996

Tableau 3: Caractéristiques structurelles et financières de l'agriculture suisse et des pays de l'UE en 1994

Pays	Nombre d'expl.	SAU (ha)	Dimension économique (UDE) (a)	Degré d'endettement (maison d'habitation exclue)	Dettes à court terme/ Capital étranger	Intérêts payés/ Charges totales	Liquidité 3 (fonds de roulement)	Cash flow (francs) (c)	Revenu familial par UMOF (en CHF et en % de VAN)
Suisse (b)	66'735	17	46 (9)	41%	10%	6%	5	24'179	26'770 (64%)
UE des 12	3'503'808	26	24 (12)	14%	25%	5%	4	20'243	14'955 (70%)
Belgique	45'717	30	62 (-)	36%	0%	8%	686	47'501	37'688 (71%)
Danemark	58'976	45	61 (-)	59%	25%	17%	1	25'271	12'759 (29%)
Allemagne	307'003	34	37 (-)	18%	21%	4%	5	31'686	17'430 (59%)
Grèce	494'681	6	9 (-)	2%	29%	3%	8	10'472	9'480 (89%)
Espagne	481'831	24	13 (-)	1%	23%	1%	84	16'077	13'937 (84%)
France	440'683	56	46 (-)	35%	35%	6%	3	35'592	25'497 (65%)
Irlande	131'108	37	18 (-)	5%	26%	5%	11	15'761	13'918 (81%)
Italie	967'941	11	15 (-)	1%	11%	1%	43	14'117	11'177 (87%)
Luxembourg	1'951	53	46 (-)	14%	16%	5%	6	47'687	30'503 (73%)
Pays-Bas	88'695	24	94 (-)	36%	7%	9%	6	62'764	37'729 (52%)
Portugal	351'224	14	6 (-)	2%	33%	2%	15	2'981	2'792 (75%)
Royaume-Uni	133'998	115	66 (-)	12%	53%	4%	2	48'433	36'575 (60%)

6. Comparaison avec d'autres branches de l'économie

La **comparaison interbranche** met en évidence l'existence d'un grand nombre de branches économiques dans lesquelles l'endettement dépasse – parfois largement – celui du secteur agricole (cf. tableau 4). En effet, seulement les branches "électricité, gaz, eau (public)" et "horlogerie, bijouterie" enregistrent un degré d'endettement inférieur à celui des exploitations DCDC.

Tableau 4: Degré d'endettement de certains groupes économiques (a)

	1994	1995
Economie énergétique		
- électricité, gaz, eau (privé)	77.8%	77.5% (82)
- électricité, gaz, eau (public)	36.1%	38.8% (41)
Industrie, arts et métiers		
- industrie des produits alimentaires	75.1%	74.4% (141)
- industrie des boissons	75.0%	75.0% (35)
- industrie chimique	59.2%	61.8% (144)
- industrie des produits minéraux non métalliques	60.8%	61.7% (117)
- horlogerie, bijouterie	32.8%	33.4% (88)
Bâtiment et génie civil		
- construction proprement dite	79.3%	79.8% (254)
- aménagement et parachèvement	78.3%	79.1% (117)
Services		
- commerce de détail	77.0%	76.1% (265)
- restauration et hébergement	81.0%	80.0% (105)
- affaires immobilières	82.3%	82.7% (180)
- location de biens mobiliers, crédit-bail	92.1%	94.9% (21)
- hébergement social, œuvres sociales	87.9%	89.0% (18)
Agriculture		
- exploitations DCDC	41.9%	42.5% (b)

(a) Entre parenthèses : nombre des exploitations recensées.

(b) 3'520 exploitations recensées en 1994 et 3'419 en 1995.

Source : OFS, Statistique de la production et de la valeur ajoutée, Cahiers divers

Cette conclusion est à prendre avec prudence, en raison des différences existant entre les divers groupes économiques. Pour l'agriculture, par exemple, la **coexistence des fonctions** d'entreprise (production) et familiale (consommation) se traduit, entre autre, par la prise en considération - dans la comptabilité de l'exploitation - de la **maison d'habitation**. Cette pratique s'oppose à celle caractérisant les autres secteurs économiques. Pour les entreprises du secondaire et du tertiaire la **dissociation** entre famille et entreprise est nette - ce qui exclut la possibilité de toute évaluation comptable de la maison d'habitation. De plus, il s'agit de **valeurs externes** (et donc publiées) ; ceci signifie que, par exemple, les réserves latentes ne sont pas prises en considération.

7. Analyse par catégorie d'exploitations

La répartition des exploitations relevées par le DCDC en plusieurs groupes (cf. tableau 5) permet de déceler d'éventuelles corrélations entre les **caractéristiques structurelles** et l'endettement des exploitations agricoles suisses.

Tableau 5: Catégories, critères de délimitation des groupes et endettement

Catégorie	Critère de délimitation des groupes	Degré d'endettement			
Région d'exploitation	Plaine, Montagne	42%		46%	
Statut de propriété	Propriétaires, Fermiers	44%		33%	
Dimension physique	<10 ha, 10-20 ha, 20-30 ha, >30 ha	39%	42%	44%	45%
Forme de production	Conventionnelle, Intégrée, Biologique	39%		44%	44%
Age du chef de l'exploitation	<35 ans, 35-55 ans, >55 ans	56%		42%	33%

Elaboration propre

La répartition par région d'exploitation, par statut de propriété, par dimension physique et par forme de production permet d'intégrer dans

l'analyse les disparités dans les **conditions** et dans les **possibilités** d'exploitation.

La subdivision en fonction de l'âge du chef de l'exploitation est un facteur décisif de l'analyse et prend en considération l'existence de "**cycles de vie**" et d'une hiérarchisation des **priorités** à l'intérieur des trois pôles de la triade famille (but : consommation), exploitation (but : investissement) et entreprise (but : augmentation des fonds propres). En effet, des différences assez nettes apparaissent au niveau de la **structure** et des **besoins de financement** entre les exploitations dont le chef a moins de 35 ans et les exploitations en phase de consolidation et de maturité (et/ou déclin). Au sein des unités nouvellement installées ou en phase de modernisation rapide, il y a souvent mise en œuvre d'un capital important acquis sur la base d'un **fort endettement**. Par contre, les phases de consolidation et de maturité se caractérisent par la **libération de ressources** pouvant être destinées à l'amortissement des dettes. Ces considérations se répercutent à niveau du **degré d'endettement** – élevé pour les jeunes (56%), correspondant à la moyenne du secteur pour les exploitants appartenant à la classe 35-55 ans (42%), faible pour les exploitants plus âgés (33%) – et sur la **structure du capital** (importance des crédits d'investissement pour les jeunes, des emprunts hypothécaires pour les chefs 35-55 ans et des fonds propres pour les chefs plus âgés).

8. Typologies d'exploitations selon leur situation financière

Le repérage des exploitations agricoles viables et à risque de défaillance financière nécessite une évaluation par rapport à une conception donnée de la viabilité. Selon Blogowski, Colson, Léon (p. 52), un diagnostic fondé sur l'analyse combinée d'un ratio d'**autonomie financière** (le degré d'endettement) et d'une mesure de **revenu** ou d'autofinancement (la modification des fonds propres) permet de détecter différents niveaux de **pression financière**, c'est-à-dire de situations où la survie de l'exploitation est menacée à court et moyen terme par l'incapacité à faire face aux obligations financières.

Une fois les indicateurs retenus, l'appréciation des difficultés financières dépend du **choix des seuils** démarquant entreprises saines et précaires : zéro pour la modification des fonds propres et 50% pour le

degré d'endettement. La répartition des exploitations DCDC selon le degré d'endettement (<50% et >50%) et la modification des fonds propres (>0 et <0) permet de détecter quatre catégories d'exploitations correspondant aux divers niveaux de pression financière (cf. tableau 6). Ce tableau permet d'apporter de sérieuses nuances aux conclusions assez favorables dégagées par l'analyse financière globale. Il démontre, en effet, que 40% des exploitations enregistrent une modification des fonds propres négative (consommation du capital). A terme, cette situation met sérieusement en danger la viabilité de l'exploitation. Le 19% des exploitations se trouve dans une situation précaire, avec un degré d'endettement supérieur à 50% (faible autonomie financière) et une modification des fonds propres négative. 60% des exploitations connaît une modification des fonds propres positive. Ces exploitations sont, dans les conditions cadre actuelles, viables. Parmi celles-ci, on retrouve aussi les exploitations avec un degré d'endettement supérieur à 50%, c'est-à-dire les exploitations saines avec faible autonomie financière (21% du total). Il s'agit en majorité d'exploitations appartenant à des jeunes chefs ayant beaucoup investi.

Tableau 6: Répartition des exploitations DCDC selon la situation financière (degré d'endettement) et économique (modification des fonds propres) en 1996

		Degré d'endettement	
		<50%	>50%
Modification des fonds propres	>0	Saines 1'512 (39%)	Saines, avec faible autonomie financière 816 (21%)
	<0	Avec faible revenu 814 (21%)	Précaires 737 (19%)

Elaboration propre

9. Caractéristiques des groupes de viabilité

L'analyse des caractéristiques des groupes de viabilité (cf. tableau 7) sert à détecter l'existence de **points communs** dans l'ensemble des agriculteurs en difficulté. On s'aperçoit alors que les exploitations saines possèdent, en moyenne, un degré d'endettement de 25% et une modification des fonds propres de 25'519 francs, contre 67% et 21'812 francs pour les exploitations saines avec faible autonomie financière, 27% et –16'443 francs pour les exploitations avec faible revenu et 70% et –19'274 francs pour les exploitations précaires.

A ces caractéristiques s'ajoutent les différences au niveau du **revenu** et des **investissements**. L'écart dans la valeur des investissements s'explique par la **faible élasticité de la consommation familiale**. En effet, le tableau 7 montre que, à la suite de résultats insuffisants (revenu agricole de 30'801 francs par exemple), la consommation ne baisse pas – la flexibilité se situant surtout au niveau des investissements. Ceci signifie que, lors de mauvaises années, le choix de "tirer" l'outillage encore pour un ou deux ans – en repoussant la décision d'investissement (nécessaire au renouvellement de l'équipement) – donne à l'agriculteur la possibilité de faire face aux baisses de revenu sans entamer le niveau de vie. Dans ce cas, l'écart entre amortissements et investissements (de 22'544 francs pour les exploitations précaires, de 15'793 francs pour les exploitations avec faible revenu et de 11'992 francs pour les exploitations saines avec faible autonomie financière) s'ajoute à la consommation en renforçant sa rigidité. L'analyse ne permet pas de distinguer s'il s'agit d'une caractéristique **durable** des exploitations agricoles en difficulté ou simplement d'un **comportement temporaire** (la consommation chute seulement si la baisse du revenu dure plusieurs années).

Tableau 7: Caractéristiques des groupes de viabilité

Caractéristiques physiques et économiques	Saines	Saines avec faible Autonomie financière	Avec faible revenu	Précaires
Nombre d'exploitations	1'512	816	814	737
Age du chef	44	38	47	42
Surface agricole utile	18,4	19,4	18,5	20,1
Terre assolée	8,3	8,5	7,4	7,3
Vaches	14	15	14	15
Bétail (a)	6,2	6,8	7,4	8,2
Gros bétail à l'engrais (b)	0,7	1,0	1,4	1,2
Porcs à l'engrais (b)	13,1	16,8	9,0	6,5
Degré d'endettement	25	67	27	70
Variation fonds propres	25'519	21'812	-16'443	-19'274
Amortissements	26'277	28'332	26'572	28'111
Investissements	27'340	16'340	10'779	5'567
Consommation familiale	60'461	57'167	66'867	64'027
Revenu agricole	67'826	61'649	38'790	30'801
Revenu accessoire	18'154	17'329	11'633	13'950
Actif/ha SAU	36'076	35'168	33'894	32'528
Charges de structure (c)	193'561	196'822	196'514	198'608
Charges de structure/ha SAU	10'519	10'166	10'644	9'905
Frais de main d'œuvre (d)	97'690	96'131	98'832	97'134
Frais de main d'œuvre/ha SAU	5'309	4'965	5'353	4'844

- (a) Jeunes bovins d'élevage et taureaux, gros bétail à l'engrais et veaux à l'engrais.
 (b) Ou non-reproducteur.
 (c) Charges de structure calculées (salaire calculé et intérêt calculé sur les fonds propres) et charges de structure réelles (frais de main d'œuvre, de machines et de traction, charges des installations fixes, des bâtiments et des améliorations foncières, frais généraux, fermages, intérêts payés et locations) non attribuées directement à une branche de production sans clé de répartition.
 (d) Les frais de main d'œuvre se composent de la rémunération des employés (salaire, ass. sociales, etc.) et du salaire calculé de l'agriculteur et des membres de sa famille.

Source : FAT, 1998

Une différence se dégage aussi en fonction du revenu accessoire (de 18'154 francs pour les exploitations saines et de 11'633 francs pour les exploitations avec faible revenu).

En conclusion, l'analyse des **caractéristiques** des exploitations appartenant à un même groupe de viabilité met en évidence, d'une part, la **faible relation** entre endettement et structure de l'exploitation et,

d'autre part, les différences au niveau du revenu et de l'investissement (différences qui s'opposent à la rigidité de la consommation). L'**âge du chef de l'exploitation** et sa position par rapport au **cycle de vie de l'entreprise** expliquent mieux le niveau d'endettement (cf. point 7).

9.1 Evolution de la situation financière à la suite de la Politique Agricole 2002 et de l'intégration européenne

Beaucoup de monde craint que la situation financière des exploitations agricoles suisses va se détériorer, pour devenir même insoutenable :

- à la suite de l'entrée en vigueur de la PA 2002 ;
- à la suite d'une éventuelle adhésion à l'UE.

Les conséquences de la PA 2002 et de l'adhésion à l'UE au niveau des exploitations agricoles individuelles sont étudiées à partir du modèle de simulation de la FAT. Ce modèle s'articule autour de deux étapes :

1. Détermination du **changement structurel** pour un certain type d'exploitation agricole sur la base des informations concernant les prix des produits, les coûts des facteurs, la catégorie et le niveau des paiements directs, le progrès technique et le rythme du développement structurel définis dans chaque scénario. Ces calculs sont effectués à l'aide d'un système d'optimisation s'appuyant sur les principes de la programmation linéaire.
2. En combinant les résultats optimisés de la programmation linéaire avec les informations des scénarios, on obtient des coefficients de modifications. En appliquant ces coefficients aux données des exploitations DCDC, le modèle de la FAT permet – pour les années clé choisies (c'est-à-dire 1996, 2003 et 2007) – d'estimer le revenu total de l'exploitation. Ces résultats fournissent ensuite la base pour l'appréciation de la situation économique et financière future des exploitations agricoles considérées.

Ce modèle est appliqué à l'**exploitation mixte de plaine**. En particulier, deux types d'exploitation sont étudiés :

- a) l'exploitation **moyenne** mixte de plaine, c'est-à-dire une exploitation fictive, dont les valeurs de départ correspondent à la moyenne pour cette catégorie ;

- b) l'exploitation mixte de plaine appartenant au groupe des **saines** (cf. point 8), c'est-à-dire une exploitation avec une bonne autonomie financière (pas de problèmes d'endettement) et enregistrant des résultats satisfaisants (revenu agricole supérieur à la moyenne).

Les effets de la réorientation de la politique agricole suisse (PA 2002 et adhésion à l'UE) sur la structure et la situation financière de l'exploitation mixte de plaine sont présentés dans le tableau 8.

Exploitation moyenne

A la suite de la PA 2002, la SAU de l'exploitation (moyenne) mixte de plaine s'accroît de 22.3 ha en 1996 à 28.6 ha en 2003. Les prairies naturelles et les pâturages augmentent aussi de 9.2 ha en 1996 à 12.3 en 2003. Les terres ouvertes diminuent de 12.4 ha à 4.4 ha. Concernant la production animale, les chiffres restent pratiquement constants entre 1996 et 2003. Cette évolution structurelle n'empêche pas la diminution (-6%) du revenu agricole de l'exploitation mixte de plaine de 63'542 francs en 1996 à 59'996 francs en 2003. Le cash flow potentiel baisse de 37'936 francs en 1996 à 27'025 francs en 2003 (-29%).

Avec une adhésion à l'UE, presque tous les indicateurs structurels s'accroissent. En particulier, la SAU augmente de 22.3 ha en 1996 à 32.2 ha en 2007 et les prairies naturelles et les pâturages de 9.2 ha à 14.5 ha. Concernant la production animale, l'augmentation du bétail à l'engrais est importante (de 1.2 UGB en 1996 à 6.7 UGB en 2007). Ces augmentations ne parviennent pas à compenser la baisse des prix des produits agricoles. En effet, le revenu agricole de l'exploitation mixte de plaine tombe, en 2007, à 51'109 francs (-20% par rapport à 1996). Son cash flow potentiel diminue à 22'723 francs (-40%).

Exploitation saine

Pour l'exploitation mixte de plaine appartenant au groupe des saines, le passage à la PA 2002 entraîne une augmentation de la SAU et, respectivement, des prairies naturelles de 21.7 ha en 1996 à 27.7 ha en 2003 et, respectivement, de 8.7 ha en 1996 à 11.6 ha en 2003. Les terres ouvertes diminuent de 12.1 ha en 1996 à 4.2 ha en 2003. Par contre, la production animale reste au même niveau de 1996. Entre 1996 et 2003, le revenu agricole et, respectivement, le cash flow potentiel baissent de 76'804 francs à 71'976 francs (-6%) et, respectivement, de 53'909 francs à 40'863 francs (-24%).

En cas d'adhésion à l'UE, la SAU augmente à 31.2 ha en 2007. Les prairies naturelles s'accroissent aussi. Les indicateurs de la production animale démontrent une augmentation importante du bétail et, en particulier, du bétail à l'engrais. Le revenu agricole tombe de 76'804 francs en 1996 à 59'175 francs en 2007 (-23%). La même évolution est observée au niveau du cash flow potentiel – qui tombe à 32'372 francs en 2007 (-40% par rapport à 1996).

Tableau 8: Résultats de la simulation en 2003 (effet de la PA 2002) et en 2007 (adhésion à l'UE) pour l'exploitation mixte de plaine (a)

Evolution		Exploitation mixte de plaine					
		Exploitation moyenne			Exploitation saine (b)		
		1996	2003	2007	1996	2003	2007
➤ Structurelle							
SAU	ha	22.3	28.6	32.2	21.7	27.7	31.2
Terres ouvertes	ha	12.4	4.4	11.0	12.1	4.2	11.0
Prairies naturelles et pâturages	ha	9.2	12.3	14.5	8.7	11.6	13.6
Vaches	UGB	15.1	16.0	19.4	14.6	15.6	18.8
Bétail d'élevage	UGB	6.5	8.1	8.9	6.1	7.6	8.3
Bétail à l'engrais	UGB	1.2	1.2	6.7	0.9	0.9	5.0
➤ Financière							
Revenu agricole	francs	63'542	59'996	51'109	76'804	71'976	59'175
Cash flow potentiel (c)	francs	37'936	27'025	22'723	53'909	40'863	32'372
➤ Economique (d)							
Consommation	francs		68'684			66'569	
Revenu accessoire	francs		13'467			15'405	

- (a) Les chiffres de ce tableau sont obtenus à l'aide du modèle de la FAT. Pour la définition des scénarios (hypothèses concernant les prix des produits, les prix des facteurs, les paiements directs, le progrès technique et l'évolution structurelle), les sources suivantes ont été utilisées.
1. Pour la PA 2002: le **projet SILAS** (Sektorales Prognose- und Informationssystem für die Landwirtschaft Schweiz).
 2. Pour l'Adhésion à l'UE: le **Rapport d'intégration**.
- (b) Degré d'endettement inférieur à 50% et modification des fonds propres positive.
- (c) Revenu agricole avant amortissements et annuité + revenu accessoire – (consommation + intérêts).
- (d) Entre 1996 et 2007, la consommation familiale et le revenu accessoire sont considérés constants (niveau de 1996).

En conclusion, la PA 2002 et une éventuelle adhésion à l'UE sont à l'origine de la diminution des prix des produits agricoles. La chute des prix s'accompagne de la chute du produit des ventes et, par conséquent, des revenus. Pour l'exploitation mixte de plaine appartenant au groupe des saines, le revenu agricole de 2007 est comparable au revenu agricole de 2003 de l'exploitation moyenne de la même orientation technique. En 2007, les résultats de l'exploitation saine sont encore suffisants. Cependant, une observation dynamique met en relief leur constante détérioration.

Les chiffres présentés dans le tableau 8 sont le résultat d'une simulation, et donc de l'application d'hypothèses précises (spécialement concernant l'évolution des prix des produits, du coût des facteurs de production et des paiements directs). Par conséquent, **les résultats obtenus ne peuvent pas être extrapolés du contexte de la simulation et doivent toujours être interprétés en fonction des hypothèses de départ.** Par exemple, le modèle utilisé pour cette simulation n'a pas permis de tenir compte d'éléments qualitatifs tels que le dynamisme (capacité de prévision et d'adaptation) ou l'esprit d'entreprise de l'agriculteur.

10. Conclusions

L'**analyse globale** démontre que la situation financière des exploitations agricoles suisses est, en moyenne, satisfaisante. En particulier, le niveau actuel de l'endettement ne pose pas, globalement, de problèmes – aussi bien du point de vue statique (degré d'endettement de 43%), que dynamique (modification des fonds propres positive).

La répartition des exploitations DCDC selon la situation financière et économique permet de relativiser l'image particulièrement positive dégagée de l'analyse globale. En effet le phénomène des exploitations **avec faible revenu**, respectivement des exploitations **précaires**, touche une fraction significative de l'agriculture suisse (21%, respectivement 19%).

La situation pour l'agriculture suisse devient difficile lorsqu'on considère la baisse des prix agricoles consécutive à la réorientation de la PA. Dans ce cas, la chute des prix s'accompagne de la chute du produit des ventes. La baisse des coûts et les paiements directs ne compensent que partiellement ces pertes. En cas d'adhésion à l'UE, les

exploitations viables à l'heure actuelle connaîtront des difficultés aiguës (même si la PA 2002, en anticipant certains aspects de l'Agenda 2000, améliore déjà la compétitivité de l'agriculture suisse). Par contre, les exploitations avec, aujourd'hui, une **situation financière saine** (variation des fonds propres positive et faible degré d'endettement) seront viables aussi dans des conditions cadre européennes, à condition d'entreprendre les adaptations nécessaires et d'avoir une politique d'investissements prudente. Les perspectives financières des exploitations aujourd'hui déjà précaires sont, face à l'intégration européenne, très mauvaises. Pour cette raison, la Confédération devra prévoir des mesures (à caractère temporaire ou exceptionnel) facilitant l'adhésion à l'UE.

Zusammenfassung

Die globale Analyse zeigt eine insgesamt befriedigende Finanzlage der Landwirtschaftsbetriebe in der Schweiz. Insbesondere stellt der heutige Verschuldungsgrad gesamthaft weder statisch noch dynamisch gesehen ein Problem dar. Zwischen 1993 und 1996 blieb die Lage praktisch unverändert (Verschuldungsgrad um 42%).

Bei einer genaueren Betrachtung stellt man allerdings fest, dass sich 40% der Betriebe in einer heiklen Lage befinden und einen Eigenkapitalverbrauch aufweisen. In gewissen Fällen ist die Lage sogar prekär: 19% der Betriebe haben einen Verschuldungsgrad von über 50% (geringe finanzielle Unabhängigkeit) und verbrauchen Eigenkapital.

Beim internationalen Vergleich hat sich gezeigt, dass die schweizerische Landwirtschaft dreimal so hoch verschuldet ist wie diejenige der EU (41% gegenüber 14%). Der Anteil der Zinslasten an den Gesamtkosten ist jedoch annähernd gleich, was den Einfluss der Schuldenlast auf die Finanzlage der schweizerischen Landwirtschaft relativiert.

Aus dem Vergleich zwischen Wirtschaftszweigen ist ersichtlich, dass zahlreiche Branchen eine höhere Verschuldung zu tragen haben als die Landwirtschaft. Die Schweizer Unternehmen arbeiten also viel mit Fremdkapital.

In Bezug auf die landwirtschaftlichen Reformen zeigen die Ergebnisse, dass ein EU-Beitritt in näherer Zukunft für gemischte Talbetriebe eine grosse Herausforderung darstellen und beträchtliche Anpassungen bedingen würde. Angesichts des wirtschaftlichen Drucks (z.B. starker Preisrückgang) wird das landwirtschaftliche Einkommen, im Jahr 2007, für den durchschnittlichen gemischten Talbetrieb auf 51'109 Franken fallen (-20% im Vergleich zu 1996). Für den finanziell gesunden gemischten

Talbetrieb wird ein Rückgang von -23% stattfinden. Nur die leistungsfähigsten Betriebe werden überleben, wenn sie die erforderlichen Anpassungen vornehmen und eine vorsichtige Investitionspolitik betreiben.

Schlüsselwörter: Schweizer Landwirtschaft, Verschuldung, Liquidität, Rentabilität, internationaler Vergleich

Bibliographie

- BLOGOWSKI A., COLSON F., LÉON Y. (1992), Les difficultés financières des agriculteurs européens, in: Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales, N. 24-25, 3-4 trimestres, pp. 42-70.
- CARLES, JACQUES (1992), Gérer l'endettement : Entreprises, collectivités locales, ménages, état, Ed. Liaison, Paris.
- COLSON F., CHATELLIER V., BLOGOWSKI A. (1995), Différences de performances économiques et risques financiers, INRA, Nantes.
- CONSEIL FÉDÉRAL (1992), Septième rapport sur l'agriculture, Berne.
- CONSEIL FÉDÉRAL (1996), Message concernant la réforme de la politique agricole : deuxième étape, Berne, juin.
- CONSEIL FÉDÉRAL (1998), Message concernant un arrêté fédéral sur les moyens financiers destinés à l'agriculture pour les années 2000 à 2003, Berne, 18 novembre.
- CONSEIL FÉDÉRAL (1999), Schweiz-UE : Integrationsbericht 1999, Berne, 3 février.
- EUROPÄISCHE KOMMISSION (1996), INLB-Ergebnissen, Bruxelles, (DG VI/A-3), octobre-novembre.
- FAT (1996), Zentrale Auswertung vom Buchhaltungsdaten vom 1994, Tänikon.
- FAT (1997a), Rapport principal 1995 sur les exploitations-témoins, N. 19, Tänikon, mars.
- FAT (1997b), Rapport principal 1996 sur les exploitations-témoins, N. 20, Tänikon, décembre.
- FAT (1997/98), Entwicklung der Landwirtschaftlichen Gesamtrechnung bis 2003, Ergebnis des Sektorales Informations- und Prognosensystems für die Landwirtschaft Schweiz (SILAS), Tänikon.
- FAT (1998), Résultats du Dépouillement centralisé des données comptables de 1997, Tänikon.

- LBL (1996), Preiskatalog, Landwirtschaftliche Beratungszentrale, Lindau (ZH).
- MEIER B. (1996a), Vergleich landwirtschaftlicher Buchhaltungsdaten der Schweiz und der EU - Methodische Grundlagen, FAT, Tänikon.
- MEIER B. (1996b), Arbeitsverdienst und Eigenkapitalbildung 1995 mit Vorjahresvergleichen, Document interne, FAT, Tänikon, novembre.
- OCDE (1996), Politiques, marchés et échanges agricoles dans les pays de l'OCDE : Suivi et évaluations, Paris, Résumé et conclusions.
- OFAG, Crédits d'investissements dans l'agriculture et aide aux exploitations paysannes, Rapports divers.
- OFAG (1998), Direktzahlungen für die Schweizer Landwirtschaft im Rahmen der gemeinsamen Agrarpolitik der EU (GAP), Rapport interne, Berne.
- OFS, Statistique de la production et de la valeur ajoutée, plusieurs cahiers, Berne.
- OFS (1997), Recensement fédéral des entreprises agricoles du 2 mai 1996, Berne, septembre.
- ROUGE H. (1991), Analyse et diagnostic comptable de l'entreprise agricole, SRVA, Lausanne.
- USP (1999), Rapport 1999 sur la situation économique de l'agriculture suisse, Brugg, août.

Adresse de l'auteur :

Raffaele De Rosa
Université de Fribourg
Séminaire d'Economie Politique et de Politique Economique I
Avenue de la Gare 1/3
1700 Fribourg
Tél. 026 / 300.82.47
e-mail : Raffaele.Derosa@unifr.ch

